



→ ☎ 03 26 86 64 56

→ ☎ 03 20 57 85 04

→ ☎ 01 48 72 47 81

Directeur : Patrick DUROT
246, rue de Cobrieux – 59242 GENECH
☎ 03 20 84 55 15 ☎ 06 85 82 64 67
patrickdurot@aol.com

Genech, le 9 janvier 2022

**PASS Sanitaire : suivant la version 13 du 7 décembre du Guide SANITAIRE
édité par la FFB le 24 décembre (Voir document joint)
PAUSE REPAS le dimanche midi 1h30 et SUPPRESSION DU COCKTAIL**

DIVISION NATIONALE OPEN/2 DIVISION 3

Madame, Monsieur,

Votre candidature a été retenue pour disputer la Division Nationale Open/2 Division 3 qui se disputera pour le stade ligue

- les 22 & 23 janvier 2022 à Reims, *Comité de la Champagne*
6, rue Léon Patoux ☎ 0326866456
- les 29 & 30 janvier 2022 à Lille, *au Bridge Club*,
33, av du Peuple Belge ☎ 0320317199 / 0672056844

Mise en place et déroulement:

- 36 paires ; 8 séances. 6 de 18 donnes et 2 séances de 16 donnes.
- In fine chaque paire aura rencontré toutes les autres sur 4 donnes au total.

Horaires :

Samedi 22 janvier : 14h00 : 2 séances de 18 donnes - fin vers 19h30
Dimanche 23 janvier : 09h30 : 2 séances 18 puis 16 donnes - fin vers 16h30.
Samedi 29 janvier : 14h00 : 2 séances de 18 donnes - fin vers 19h30
Dimanche 30 janvier : 09h30 : 2 séances 18 puis 16 donnes - fin vers 16h30

Qualification – Montées - Descentes

- Les 5 premiers sont qualifiés pour la finale nationale fixée aux 23 & 24 avril.
- 27 paires se maintiennent en DN3.
- 9 (ou 10) descendent en Open Excellence au stade Comité.
- Les 11 premiers de la finale nationale montent en DN2 la saison prochaine.

L'épreuve est classée en catégorie 3. Les SHA et les CI sont interdits en DNO/2. Les paires ayant des conventions inattendues sont invitées à saisir la Commission Nationale des Systèmes par l'intermédiaire du Président de leur comité pour vérifier si elles sont autorisées en DNO/2 d3.

Droits d'engagement : 130 € par paires perçus au début de la première séance.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments

Patrick DUROT

Les deux paires remplaçantes sont prévues par le règlement afin d'avoir l'assurance de démarrer l'épreuve avec 36 paires même en cas de forfait de dernière minute. Si elles ne jouent pas, elles sont qualifiées d'office pour la finale de ligue de l'Open/2 Excellence et bénéficient d'une attribution forfaitaire de 15PP à condition de s'engager dès maintenant à se présenter à Reims le 22 janvier au début de l'épreuve.

- | | | |
|------------------------|--------------------------|----|
| - M. Jean-Luc CORPART | M Jean-François DESIRONT | CP |
| - M. Francis CASTELAIN | M Benoit ROGER | FL |